



Le secteur de la pêche et le port de commerce de la Rochelle

lundi 23 juillet 2007, par [lpe](#)



Poitou-Charentes dispose de **3 criées** : La Rochelle, La Cotinière (Ile d'Oléron) et Royan.

La criée du Port de pêche de La Rochelle est l'une des rares places à être ouverte 24h/24 grâce aux 5 m de fond du port. Les infrastructures sont gérées par la Communauté d'agglomération et par la Chambre de commerce qui fournit différents services aux professionnels de la pêche (marins-pêcheurs, mareyeurs, acheteurs...) : tri du poisson, **vente à la criée grâce à Internet**, location d'entrepôts, livraison... Pour en savoir plus sur l'activité du port de pêche, ses infrastructures, ses chiffres, consultez le site de la CCI : www.larochelle.cci.fr/institutionnel/ppeche.html

Depuis novembre 2004, sur www.portpechelarochelle.com, les acheteurs inscrits ont la possibilité d'acheter à distance le poisson de la criée, qu'ils soient à St Jean de Luz ou à Dunkerque. Un système ingénieux qui a permis d'augmenter rapidement le nombre d'acheteurs.

Les bateaux de pêche qui viennent décharger à La Rochelle sont pour **54% des chalutiers locaux, à 22% des franco-espagnols et 24% sont des non-rochelais.**



Une autre innovation du port de pêche : **eFish** (photo ci-contre avec **Pascal Bouillaud**, directeur d'exploitation du Port de pêche), un "nez électronique" mis au point par le **Laboratoire L3I de l'Université de La Rochelle**. eFish est composé d'une caméra et de 6 capteurs capables grâce à l'analyse de la peau du poisson et de ses effluves, d'en apprécier la fraîcheur.

A proximité du Port de pêche, **Agrocéan** est une zone spécialisée dans l'accueil d'entreprises spécialisées dans les domaines de la transformation, la surgélation, le conditionnement et le stockage des produits de la mer.

Les producteurs du secteur se regroupent habituellement au sein de structures professionnelles ; le **FROM Sud-Ouest** : Fonds régional d'organisation des marchés regroupe environ 125 adhérents. Ses missions sont multiples : oeuvrer pour la conservation des ressources, faire respecter les quotas de pêche entre adhérents... Le FROM Sud-Ouest travaille en collaboration avec l'IFREMER (Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer) et l'IRQUA (Institut régional de la qualité) .

Pour en savoir plus sur le secteur de la pêche, un site intéressant à consulter : www.aglia.org . L'association du grand littoral Atlantique, basée à Rochefort, rassemble les Conseils régionaux, les professionnels de la pêche et des cultures marines des **4 régions de la façade Atlantique : Bretagne, Pays de Loire, Poitou-Charentes et Aquitaine**. L'objectif de cette association est de **promouvoir les activités liées à la pêche et à l'aquaculture du Golfe de Gascogne**.

Le Port de commerce, (www.larochelle.port.fr) qui est port autonome depuis le 1er janvier 2006, affiche

également des  perspectives de développement intéressantes : son trafic a connu une progression de 16% au début de l'année par rapport à la même période en 2005.

Le Port de La Rochelle Pallice est le 8e de France et son bassin en eaux profondes lui donne un atout important. Ses infrastructures sont adaptées à un fret varié (bois exotiques, céréales, conteneurs...) et ses prestations sont labellisées ISO 9001 version 2000 depuis fin 2005.

L'enjeu est actuellement au delà du périmètre du Port lui-même : son développement, et notamment la gestion des conteneurs débarqués, pourrait être relayé grâce à un **pôle logistique** basé en Deux-Sèvres. Les infrastructures routières et ferroviaires sont déjà présentes (Centre routier de La Crêche, Zone de Saint Florent à Niort...) et la Chambre de commerce met tous les moyens en oeuvre pour que ce dossier de "base arrière" du Port autonome aboutisse. Actuellement, un Comité de pilotage se met en place, les contacts avec les différents partenaires publics et privés sont pris. Une expérimentation doit être menée courant 2007. L'enjeu est significatif : faire de la façade atlantique un véritable acteur du trafic maritime européen, voire mondial. Quand on sait que **80% du trafic commercial mondial se fait par voie maritime**, on comprend mieux la mobilisation des acteurs économiques locaux.